



Communiqué de presse

Enda tamweel, Enda inter-arabe et l'ANGED, partenaires pour le développement des métiers verts

Aujourd'hui, le 25 mai 2017, Enda et l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGED), représentés par le secrétaire général de Enda Mr Michael Cracknell et le directeur général de l'ANGED Mr Abdelmajid Hammouda, ont signé une convention de partenariat.

La signature s'est déroulée dans le cadre de la journée d'information mensuelle de l'ANGED qui a réunit de nombreux acteurs clé du secteur sous le slogan « *La promotion de la création d'emploi dans le secteur de récupération des déchets valorisables et recyclables à travers la micro-finance* ».

Cette initiative s'inscrit dans la continuité du projet pilote « Sweep net » (réseau régional d'échange d'informations et d'expertises dans le secteur des déchets solides, dans les pays du Maghreb et du Machreq) dans lequel Enda et l'ANGED ont déjà collaboré en qualité de partenaires en 2013.

Enda est engagée sur les questions écologiques et environnementales ; cette convention s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de promotion des activités vertes (valorisation des déchets recyclables et valorisables), en particulier le soutien des collecteurs de déchets formels (les points de collectes) et informels (les « *barbéchas* ») pour lesquels elle a développé en 2015 un produit financier spécifique, à des taux préférentiels, et un accompagnement dédié.

La convention définit le contexte et les modalités pratiques de cette collaboration. Elle va permettre une meilleure synergie au niveau des efforts des trois institutions et donc un meilleur accompagnement pour les acteurs du secteur, en particulier les collecteurs de déchets.

Dans le cadre de cette convention, l'ANGED assurera une assistance technique pour la formation des collaborateurs Enda. Enda inter-arabe assurera la formation et l'accompagnement des bénéficiaires alors que Enda tamweel, continuera, quant à elle, à financer cette population à travers le produit existant « Eco prêt » et d'autres éventuels produits spécifiques à développer.

Au travers de cette convention, les trois institutions conjuguent leurs efforts pour développer un secteur à fort potentiel, créateur d'emplois et générateur de croissance.

Les activités de collecte des déchets enregistrant un pic saisonnier estival, cette convention laisse présager une longue et fructueuse collaboration entre Enda et l'Anged en faveur du secteur et des populations concernées, particulièrement vulnérables.

À propos de Enda

Enda inter-arabe est une association de développement fondée en 1990. Elle a introduit en 1995 en Tunisie la micro-finance selon les bonnes pratiques internationales.

En 26 ans, Enda a octroyé 2 millions de microcrédits d'une valeur cumulative de plus de 2 milliard de dinars, à plus que 650.000 tunisiens exclus du système financier, dont 70% de femmes et 35% de jeunes (moins de 35 ans).



Aujourd'hui, Enda inter-arabe offre des services non financiers axés sur l'accompagnement dans toutes les phases de création d'entreprises à travers le programme EL Kehina, appuyée par sa filiale (société anonyme) Enda Tamweel, créée en décembre 2015, l'institution pionnière en matière de micro-finance en Tunisie. Enda tamweel prend la relève de Enda inter-arabe avec 22 années d'expérience dans l'offre de services financiers.

Enda tamweel offre une large gamme de produits et de services financiers, adaptés aux besoins des petits porteurs de projets. Les lignes de crédit proposées atteignent désormais 20 000 DT. Elle a notamment développé une ligne de crédit « Eco-prêt » dédiée aux collecteurs de déchets en particulier les « barbéchas ». Cette ligne de crédits est destinée à encourager les métiers verts en leur facilitant l'accès au financement.

Facebook: <https://www.facebook.com/endatamweel/?fref=ts>

Site Web: www.endatamweel.tn

À propos de l'ANGED

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets(ANGED) est un établissement public à caractère non administratif placé sous tutelle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Elle est chargée notamment des missions suivantes:

- Participer à l'élaboration des programmes nationaux en matière de gestion des déchets.
- La réalisation et l'exécution des projets et des procédures inscrites dans les programmes nationaux de gestion des déchets.
- Contribuer à aider et à consolider les regroupements ou les structures régionales que les collectivités locales créent dans le domaine de la gestion durable des ouvrages et des décharges contrôlées.
- Assister techniquement les industriels dans le domaine de la gestion des déchets.
- Gérer les systèmes publics de gestion des déchets (emballages plastiques, huiles lubrifiantes et filtres à huiles usagés, piles et batteries, etc..)
- Promouvoir les systèmes et les programmes de collecte de recyclage et de valorisation des déchets.
- Gérer et maintenir les ouvrages spécifiques relatifs aux déchets dangereux.
- Participer dans le cadre de la coopération internationale à la recherche des financements nécessaires pour l'exécution des programmes et la réalisation des projets relatifs à la gestion des déchets.